Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Donations en famille

Par Melodie

Bonjour Mes grands-parents souhaite me donner un petit terrain constructible
Combien va nous coûter la succession ? Le budget ?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Quelle succession ? Une donation n'est pas une succession.
Lire ici pour les frais de donation :
[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/calcul-et-paiement-des-droits]https://www.impots.gouv.fr/particulier/calcul-et-paiement-des-droits[/url]

Grosso modo ce sera un peu moins de 20% de la valeur du terrain après abattement.

Par Melodie

Merci de votre réponse oui effectivement pas succession mes donations

---
Par ESP

Bonjour
les donations consenties aux petits-enfants bénéficient d'un abattement de 31 865 ?.
Pour bien vous informer, qu'elle est la valeur de ce terrain ?

Par Melodie

Merci de votre réponse justement j'ai contacté une personne pour l'estimation